



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

manifestations sportives

Question écrite n° 78894

Texte de la question

Mme Marie-George Buffet interroge M. le ministre de l'intérieur sur le nombre de sports aujourd'hui concernés par le régime des interdictions administratives de stade (IAS) défini par l'article L. 332-16 du code du sport. En effet, aucune étude sur le sujet n'est à ce jour publiée par les services de l'État ce qui ne permet pas de bien appréhender la valeur de ce dispositif. C'est la raison pour laquelle elle l'interroge afin de connaître la réalité de la mise en œuvre du dispositif des IAS pour tous les sports.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-George Buffet](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78894

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 avril 2015](#), page 3174

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)